

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 10 Novembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix novembre

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ETIENNE-DE-FOUGERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CABAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 Novembre 2020

Étaient présents : M. CABAS Jean-Paul – M. BERTOMEU Serge – Mme AUDEVAL PAGES Nicole – M. LIABOT Frédéric – Mme CANU Nathalie – M. GRELET Rémy – M. FERNAND Patrick – M. TOMEIO Thierry – M. RIGAUT Bruno – Mme MAYET-LORENZATO Jeannine – M. RADIGOIS Maurice – Mme FILIPOZZI Juliette.

Absents excusés : Mme GIRAUD Marie-Laure – M. SONSON Thierry

Secrétaire de séance : Mme CANU Nathalie

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée :

– **que la séance se déroule à huis clos, à titre exceptionnel, en raison de la situation sanitaire liée au virus COVID-19 dans le département,**

À l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal adopte le huis clos pour cette réunion.

– **de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :**

- **Recrutement d'agents contractuels de remplacement et recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.**
- **Examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner de biens soumis au Droit de Préemption (Vente COMAR)**

À l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal adopte ce nouvel ordre du jour.

1/ Préfecture de Lot-et-Garonne : France relance

Communication aux Conseil Municipal

2/ Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

- Rapport annuel 2019 sur l'activité de la CAGV : communication du rapport aux Conseil Municipal

- Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le rapport.

- Tansfert des pouvoirs de police au Président de l'Agglomération du Grand Villeneuvois : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, s'oppose au transfert des pouvoirs de police ne matière de stationnement et circulation.

- Circulation sur D667 - comptage véhicules : communication du rapport aux Conseil Municipal

3/ Chemin privé « Feuillade » - Actes notariés

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer les actes notariés.

4/ Adressage normalisé : validation du projet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la création des voies et leur numérotation..

5/ Transfert Terrain de pétanque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le transfert du terrain de pétanque en lieu et place du terrain de tennis.

6/ Examen de deux Déclaration d'Intention d'Aliéner d'un bien soumis au Droit de Prémption Urbain

1 – Immeuble appartenant à Monsieur William DUEZ

Lieu-dit « Feuillade » à Saint-Etienne-de-Fougères

Parcelles : Section B n° 1586 issue de B 1258 – Superficie : 12 ca et Section B n° 1588 issue de la B 1344 – Superficie : 74 ca

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas préempter.

2 – Immeuble appartenant à Madame Nadine COMAR

Lieu-dit « Pradel » à Saint-Etienne-de-Fougères

Parcelles : Section A n° 533 – Superficie : 18 a 69 ca, Section A n° 534 – Superficie : 12 a 21 ca, Section A n° 535 – Superficie : 74 a 67 ca

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas préempter.

7/ Projet Serres photovoltaïques

Communication aux Conseil Municipal

8/ Recrutement d'agents contractuels de remplacement et recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter du personnel pour les motifs sus mentionnés.

Questions diverses.

La cérémonie du 11/11/2020 aura lieu au cimetière, avec effectif restreint compte-tenu de la situation sanitaire actuelle et des restrictions : dépôt de gerbe et minute de silence.

Panneaupocket : nouveauté, l'application peut être installée sur un ordinateur. Transmettre l'information aux administrés.

La première conférences des Maires a eu lieu le 07/11/2020 (Maires des 19 communes), divers sujets ont été abordés : la taxe sur les ordures ménagères, le recours au service civique, le plan de relance, la désertification médicale, création de click and collect sur le Grand Villeneuvois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-et-une heure et dix minutes.